

Quelques changements de début d'année



Du côté de nos économies et de nos livrets d'épargne qui nous rapportent tant ;)) :

Le taux du livret A est passé de 1,7 % à 1,5 % au 1^{er} février. Celui du Livret de Développement Durable et Solidaire s'établit désormais à 1,5 % alors que celui du Livret d'Épargne Populaire glisse de 2,7 % à 2,5 %.



Du côté de notre facture d'électricité qui nous coûte tant

Là aussi il y a une baisse... mais positive. Elle est consécutive à une réduction d'une taxe : la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) qui descend de 21,93 % à 15 %. La baisse du pourcentage semble conséquente mais elle ne représente qu'environ 10 € par an ; il faut toujours se méfier des pourcentages ! La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a proposé, c'est son rôle, une diminution moyenne de 0,83% des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) qui n'a pas encore été prise en compte par le gouvernement au vu des difficultés à voter son budget. Mais là encore cette baisse ne sera pas mirobolante et se fera très peu sentir.